



23

ZAC LE CASSANTIN

COMMUNE DE PARÇAY-MESLAY
ET CHANÇEAUX-SUR-CHOISILLE

PROGRAMME

Aménageur : SET

Mode de réalisation :
convention publique d'aménagement

Superficie : 114,5 ha

Objet : activités

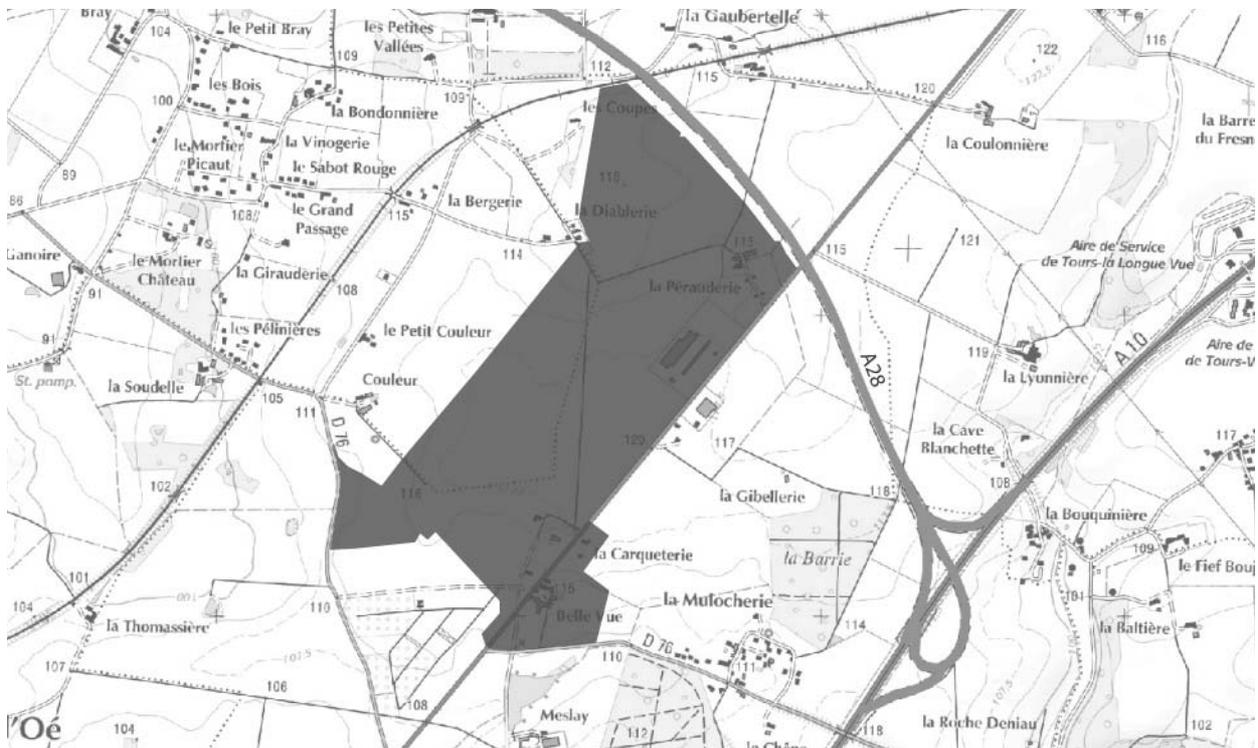
**Programme des équipements publics
(superstructures) :** /

Programme prévisionnel de construction :
570.000 m² de SHON d'activités (maximum)

Echéancier prévisionnel : /

Régime TLE : exonération

PLAN DE LOCALISATION



1/25 000ème

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours
Sept. 2007

REALISATION

	Au 1 ^{er} sept 2007
Superficie totale de la ZAC	114,5 ha
Superficie à acquérir par l'aménageur	85 ha
Superficie acquise	83 ha
Superficie commercialisable à terme	56,5 ha
Superficie commercialisée hors emprises publiques	/
Prix moyen HT du terrain/m ² <i>logements activités</i>	/ 30 €

Equipements publics déjà réalisés :

Voie de desserte de la ZAC (avenue du Cassantin), restructuration de la RD76, giratoire RD910-RD76

Projets :

travaux de viabilisation sous réserve d'obtention des autorisations administratives

PROCEDURE

DATES	PROCEDURES/EVENEMENTS	OBSERVATIONS
20.11.03	Signature de la Convention Publique d'Aménagement	
29.12.05	DCM approuvant la révision simplifiée du POS de Parçay-Meslay	
30.12.05	DCM approuvant la révision simplifiée du POS de Chanceaux-sur-Choisille	
22.03.06	Décision du Conseil Communautaire (DCC) approuvant le dossier de création de la ZAC	La Communauté de Communes du Vouvrillon est à l'initiative de la création de la ZAC.
20.09.06	DCC approuvant le dossier de réalisation	